

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AURE LOURON**

Château de Ségure  
65240 ARREAU

**N° 2017-156**

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération	54
Dont 3 procurations	
Votes pour : 54	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	13 décembre 2017

**OBJET** : Budget principal –  
Décision Modificative n° 3

Envoyé en préfecture le 03/01/2018  
Reçu en préfecture le 03/01/2018  
Affiché le   
ID : 065-246500573-20171220-2017\_156-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 décembre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 20 décembre, à 17H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

**Présents votants (51)** : VIDAL Thierry, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Brnard, GALAUP Dominique, FERRAS Marie-Christine, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, GAY Eric, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Laurent, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTUNE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

**Présents non votant (5)** : DILHET Sylvie, DUPOUY Marie-France, CASTET Bertrand, SERMET André, MILLET Michel

**Titulaires absents (10)** : PUCEL Matthieu, CHATILLON Frédéric, CARROT Jean-Michel, BRUN Jean, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, BALAGNA Patrice, ROCHER Jacques, ROBIN Isabelle, FOURCADE Dominique

**Procurations (3)** : Jean-Claude TREY à Thierry VIDAL  
Maryse DELCASSO à Nadine DESMARAIS  
Pierre FORGUE à Jean-Henri MIR

Monsieur Olivier CARTAN a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la nécessité de modifier les inscriptions budgétaires.

**SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Article	Désignation	Total Budget	+/-	Nouveau total
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
67	673	Titres annulés <i>Ligne ana Véziaux 2016</i>	0 €	+ 100 €	100 €
706	70611	REOM <i>Ligne ana Véziaux 2016</i>	0 €	+ 100 €	100 €
65	65748	Subventions à d'autres organismes <i>FFM escalade</i>	84 208 €	+ 1 000 €	85 208 €
11	6257	Réceptions <i>Repas des aînés</i>	10 000 €	+ 5 000 €	15 000 €
11	611	Contrats de prestations de services <i>Ligne ana Natura 2000</i>	140 492 €	+ 26 247 €	166 739 €
12	6217	Personnel affecté aux communes membres au GFP <i>Ligne ana Natura 2000</i>	62 958 €	- 26 247 €	36 711 €
67	678	Autres charges exceptionnelles <i>Trésorerie VA</i>	0 €	+ 243 230 €	243 230 €
65	657341	Subventions fonctionnement communes	121 000 €	- 121 000 €	0 €
011	611	Contrats de prestations de services <i>Sentiers</i>	140 492 €	+ 21 431 €	161 923 €
65	657363	Subvention budget SPANC	0 €	+ 6 521 €	6 521 €
011	6228	Divers	143 406 €	- 143 406 €	0 €
011	6226	Honoraires	56 837 €	-12 776 €	44 061 €

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Communautaire d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la proposition de modification des inscriptions budgétaires telle que présentée par Monsieur le Président ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
 Au registre sont les signatures  
 Pour copie conforme

Le Président,  
 Philippe CARRERE

  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
 Château de Ségure  
 65240 ARREAU